

FLEURY ET ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 150.000 euros
89, rue Henri Barbusse – 95100 ARGENTEUIL
RCS PONTOISE 414 435 719

Extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 14 janvier 2026

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Olivier Lelong de ses fonctions de Président, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale lui donne quitus entier pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement de Monsieur Olivier Lelong :

La société Nexia S&A – 31, rue Henri Rochefort – 75017 Paris – RCS Paris 402 889 794
en qualité de Président, pour une durée indéterminée.

La société Nexia S&A exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

La société Nexia S&A a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et qu'elle n'était frappée d'aucune incompatibilité ou mesure lui interdisant l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le Président

